

<p>ST ANDRE EN VIVARAIS</p>	<p>ELABORATION P.L.U.</p>
	<p>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 Octobre 2023 – 9h30</p> <p>N°AFFAIRE : 5 23 102</p>

Présents :

- Antoine CAVROY, Maire
- Patricia CUOQ, Conseillère
- Céline VALLA, Secrétaire
- Audrey SANTOS, Urbaniste – BEAUR
- Sabrina FOLI, BE Auddicé environnement

Ordre du jour : Suite diagnostic socio-économique – volet patrimoine naturel et volet environnemental

1. PROCEDURE – DELIBERATION PRISE LE 5/07/2022

<p style="text-align: center;">RAPPEL DES MODALITES DE CONCERTATION PREVUES DANS LA DELIBERATION DU 5/07/2022</p> <p>Moyens d'information à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article spécial dans la presse locale : A PREVOIR - Publication sur le site internet de la commune ou tout autre support numérique (réseaux sociaux, ...) A PREVOIR - Article dans le bulletin municipal : FAIT en janvier 2023 + sept 2023 - Réunion(s) publique(s) avec la population, les associations A PREVOIR - Dossier disponible à la Mairie A PREVOIR (rapport de présentation, padd, ...) <p>Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public à la Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, FAIT - Possibilité d'écrire au Maire en charge de l'urbanisme : courrier à conserver - Des réunions publiques seront organisées A PREVOIR - Un sondage d'opinion sera réalisé avec distribution d'un questionnaire A PREVOIR
--

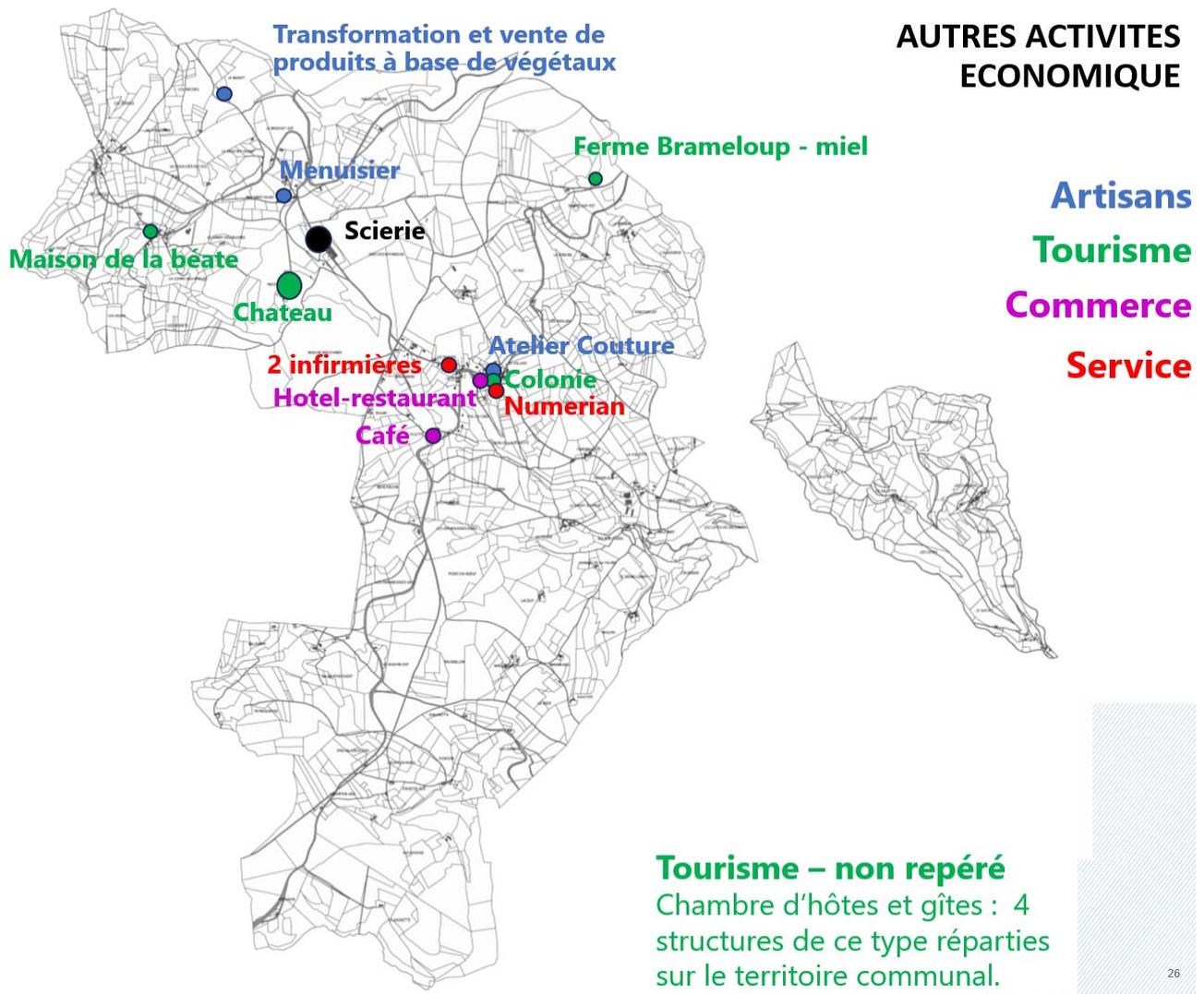
2. DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Suite à la réunion avec les agriculteurs, monsieur le maire a contacté les autres exploitants : le repérage des terres sur le fond de plan cadastral a pu être réalisé pour JF PAULET, Mickael FOURNEL, GAEC LES FAYES.
- Afin d'adapter le zonage du PLU dans l'enclave, Monsieur le maire va contacter l'exploitant travaillant les terres sur ce secteur pour connaître son activité et ses besoins.

3. AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES

La cartographie des activités est complétée afin d'ajouter :

- La maison de la bréale,
- La ferme de Brameloup : AYMERIC QUIBLIER ,
- Les services présents au village : infirmières, numérian,



Monsieur le maire indique que des réflexions sont en cours pour le prolongement de la voie verte sur la commune.

4. PROJETS EN COURS

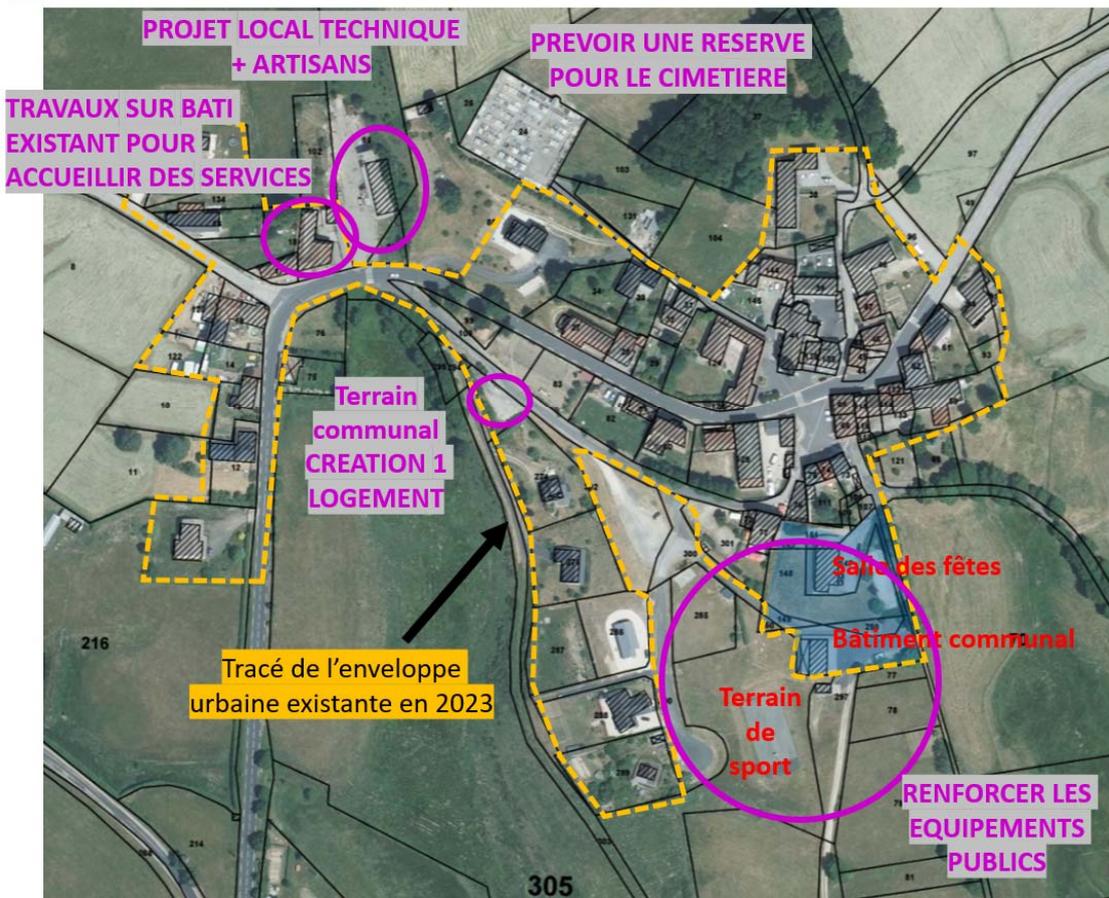
La cartographie des projets est complétée.

Concernant les besoins pour le cimetière : il reste à préciser mais une lignée semble suffisante pour répondre aux besoins à 20 ans : soit environ 250 m².

Monsieur le Maire rappelle qu'à long terme la salle des fetes pourrait être déplacée plus au sud et le bâtiment actuel de la salle des fêtes pourrait être transformé en logements. Cela limiterait les nuisances sonores sur le village et notamment l'hôtel.

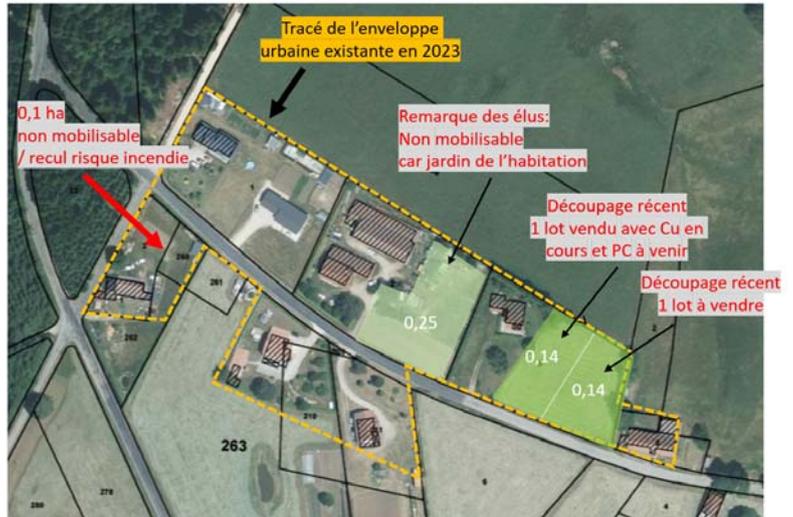


LES PROJETS AU VILLAGE



5. POTENTIEL

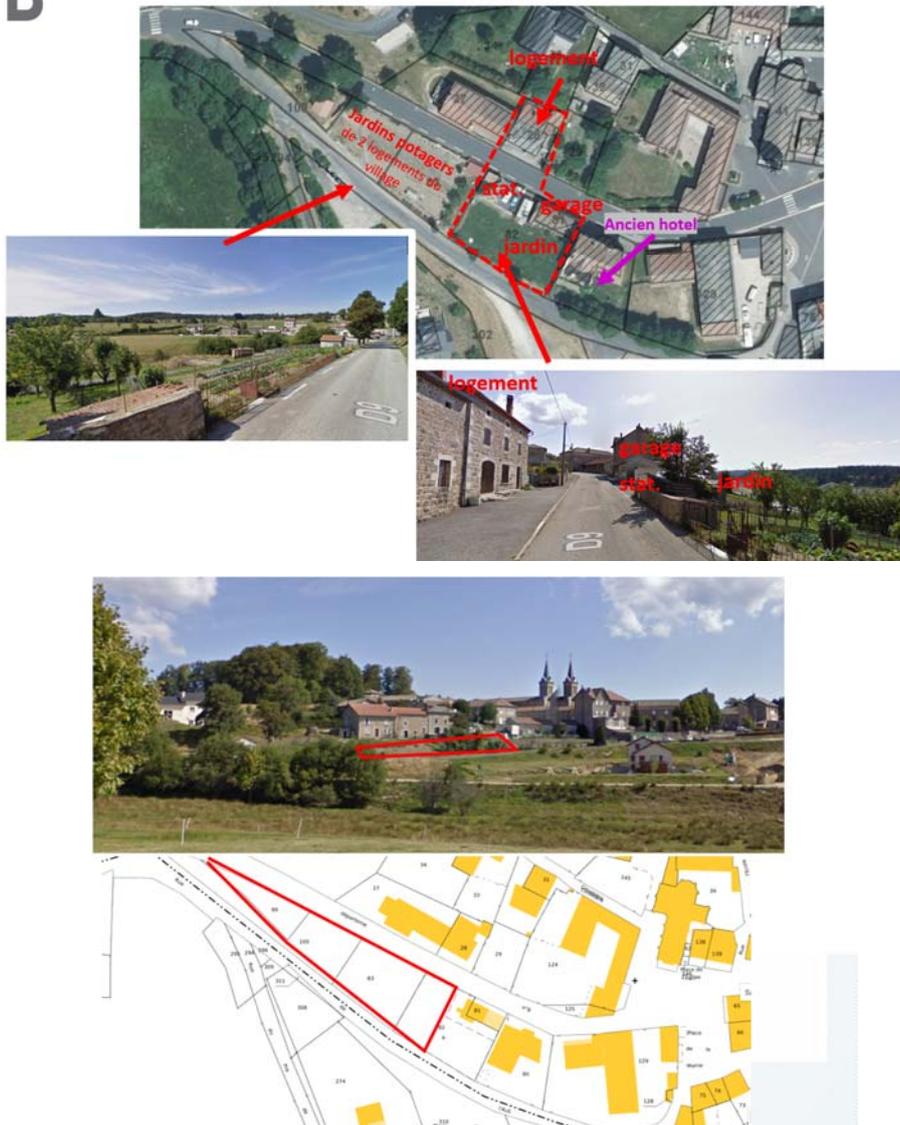
Monsieur le maire indique que le terrain de 0,25ha à BOUCHARIN ne sera mobilisable car il s'agit d'un jardin et que les propriétaires ne souhaitent pas le vendre.



Monsieur le maire indique que le terrain de 0,17ha au village ne sera mobilisable : ces parcelles doivent être inconstructibles : enjeux protection paysagère, volonté de conserver des jardins potagers.



ZOOM parcelles AI 82-83-100



6. PRESENTATION Volet patrimoine naturel et volet environnemental

Monsieur le maire va fournir le contact de la personne en charge des Zones humides au syndicat afin que Sabrina FOLI puisse prendre contacte afin d'aborder la zone humide autour du village.

Les élus vont recensés les cavités existantes.

L'illustration sur les captages sera à actualiser car selon le porter à connaissance la commune est concernée par 3 périmètres.